

[illegible]

E mail : ssladsca@chbarentin.fr

Présentation du SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) « Seine Caux Austreberthe » a une capacité d'accueil de 70 patients.

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans ou aux personnes handicapées qui nécessitent des soins d'hygiène au quotidien, sur prescription médicale et en accord avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

Les soins d'hygiène et de confort sont assurés par les aides-soignantes du service tous les jours y compris le week-end et jour férié selon les besoins et les disponibilités. Les soins infirmiers sont réalisés par nos infirmières salariées.

Le service a pour objectifs de:

- Ré autonomiser le patient
- Favoriser le maintien au domicile
- Apporter une aide technique à l'entourage
- Eviter ou écourter une hospitalisation
- Favoriser une sortie d'hospitalisation
- Retarder une entrée en EHPAD

Le SSIAD Seine Caux Austreberthe intervient sur 27 communes :

Barentin, Beautot, Betteville, Blacqueville, Bouville, Butot, Carville la Folletière, Croix-Mare, Ecalles-Alix, Emanville, La Folletière, Fresquiennes, Fréville, Goupillières, Gueutteville, Limésy, MesnilPanneville, Mont de l'If, Montigny, Pavilly, Pissy-Pôville, Roumare, Saint-Jean-du-Cardonnay, Saint-Ouen-du-Breuil, Saint-Austreberthe, La Vaupalière, Villers-Ecale

Le SSIAD travaille en collaboration avec :

- Les médecins traitants et les médecins hospitaliers
- Les services d'aides à domicile.

Seuls les médecins traitants ou hospitaliers peuvent délivrer la prescription de prise en charge par le SSIAD.

La première prise en charge est définie pour une durée de 30 jours et selon l'état général du patient une prolongation peut être demandée auprès du médecin traitant et de la CPAM.